

**Délibération n° 2006-10-HPV-08**

**L'Usine : Approbation de l'Avant Projet Détaillé (APD)**

L'an deux mille six, le treize octobre à quinze heures, sous la Présidence de Monsieur Philippe DOUSTE-BLAZY, Président, le Conseil de Communauté s'est réuni à Entiore- Quint-Fonsegrives.

**Participants**

Afférents au Conseil :	69
Présents :	50
Procurations :	13
Date de convocation :	4 octobre 2006

**Présents**

	Titulaire	Suppléant
Aussonne	Mme Lysiane MAUREL	
Balma	M. Stéphane COPPEY M. Alain FILLOLA	Mme Thérèse PICHON
Beauzelle	M. Jacques BERGER	
Blagnac	M. Christian BERGON M. Bernard KELLER	
Castelginest	M. Grégoire CARNEIRO	
Colomiers	M. Louis GERMAIN M. Guy LAURENT M. Bernard SICARD	
Cugnaux	M. Philippe GUERIN M. Philippe RIPOCHE	
Fonbeauzard	M. Robert GRIMAUD	
Gagnac-sur-Garonne	M. Pierre PUJOL	
Launaguet	Mme Arlette SYLVESTRE	
Pin-Balma	M. Jacques DIFFIS	
Quint-Fonsegrives	M. Bernard SOLERA	M. René GUILLOT
Saint-Alban		M. Gérard BELLANTI
Saint-Orens	M. Claude MÉRONO M. Christian SEMPÉ	M. Robert ARTERO
Seilh	M. Lucien VILLEBASSE	M. Christian PAUL
Toulouse	Mme Marie-Ange ALET-RICARD M. Roger ATSARIAS Mme Monique BARBIER Mme Jacqueline BAYLÉ M. Jean-Jacques BOLZAN M. René BOUSCATEL M. Bernard BOUSQUET Mme Maïté CARSALADE M. François CHOLLET Mme Michèle CLAUX Mme Danièle DAMIN Mme Christine DE VEYRAC Mme Françoise DE VEYRINAS M. Serge DIDIER Mme Chantal DOUNOT-SOBRAQUES M. Philippe DOUSTE-BLAZY M. Philippe DUFETELLE Mme Colette DURAND-ADER M. Georges ESTIBAL	

	Mme Annette LAIGNEAU Mme Brigitte MICOULEAU M. Jean-Luc MOUDENC M. Gérard NAON M. Christian RAYNAL
Tournefeuille	M. Bernard MARUEJOULS M. Claude RAYNAL
L'Union	M. Gilbert ANATOLE M. Georges BEYNEY
Villeneuve-Tolosane	M. Dominique COQUART

### Délégués titulaires ayant donné pouvoir

	Titulaire	Pouvoir à
Aucamville	M. Gérard ANDRE	M. Alain FILLOLA
Blagnac	M. Joseph CARLES	M. Christian BERGON
Brax	M. Jean-Pierre VERGÉ	M. Lysiane MAUREL
Mondonville	M. Edmond DESCLAUX	M. Bernard KELLER
Toulouse	Melle Florence BAUDIS	Mme Maïté CARSALADE
Toulouse	M. Laurent CUZACQ	M. Serge DIDIER
Toulouse	Mme Marie DEQUÉ	Mme Brigitte MICOULEAU
Toulouse	M. Jean DIEBOLD	M. Bernard BOUSQUET
Toulouse	M. Jean-Michel LATTES	M. Roger ATSARIAS
Toulouse	M. Jean-Pierre LLORET	Mme Annette LAIGNEAU
Toulouse	M. Jean-Claude PAIX	Mme Colette DURAND-ADER
Toulouse	M. Christian RAOUST	M. Georges ESTIBAL
Tournefeuille	Mme Danielle BUYS	M. Claude RAYNAL

### Délégués titulaires excusés

Colomiers	M. Pierre SEUBE
Cornebarrieu	M. Gilles De FALETANS
Fenouillet	M. Gilles BROQUERE
Pibrac	M. Robert BON
Toulouse	M. Louis GAUBERT
Toulouse	M. Jacques MONTAGUT

## Délibération n° 2006-10-HPV-08

# L'Usine : Approbation de l'Avant Projet Détaillé (APD)

### Exposé

---

Le contrat d'agglomération a identifié la construction d'un lieu dédié à la création des arts de la rue au titre des « opérations majeures nécessitant d'ores et déjà leur intégration à la dynamique culturelle communautaire ». Ce projet s'inscrit dans la continuité de l'expérience menée depuis plusieurs années par l'Usine à Tournefeuille

Le relogement de l'Usine dans de nouveaux locaux permettra d'améliorer les conditions de vie et de travail des compagnies, de développer leurs activités mais aussi de favoriser une plus grande implication du collectif sur le territoire de l'agglomération grâce à l'accueil des répétitions théâtrales dont les spectacles seront diffusés ensuite sur le territoire.

Pour mémoire, il convient de rappeler que l'association occupe actuellement un ensemble, comprenant 2 200m<sup>2</sup> de bâtiments (bureaux, répétition, stockage) sur un hectare de terrain, devant être libéré au 1<sup>er</sup> janvier 2008.

Ce lieu, dédié aux arts de la rue aura pour vocation de soutenir la création, la production de spectacles vivants et de fabriquer des décors et des accessoires pour ces compagnies.

Les nouveaux locaux de l'Usine prendront place sur un terrain situé dans la zone d'activité de Pahin à Tournefeuille. La commune a donné son accord pour mettre à disposition un terrain attenant, qui aura pour vocation d'accueillir des chapiteaux.

Des modifications ont été apportées au programme technique détaillé. Le premier programme actait une surface totale de 3 563 m<sup>2</sup>. Le nouveau projet porte la superficie totale à 3 834,91 m<sup>2</sup>, soit une augmentation de 272m<sup>2</sup> (+7,6%),

A l'issue des études d'avant projet définitif, le montant des travaux est estimé à 2 790 000 €, dont 2 370 000€ pour les travaux de bâtiment et 450 000€ pour les VRD.

Le coût global estimé de l'opération est ainsi porté à 3 415 000 € HT comprenant les honoraires de maîtrise d'œuvre et de maîtrise d'ouvrage et les équipements prévus au programme.

Le coût d'objectif inscrit initialement en 2003 au contrat d'agglomération était de 3 M€, soit une augmentation de 415 872 € HT.

La commission Habitat/Politique de la Ville du 7 septembre 2006 a donné un avis favorable à ce projet.

Le comité de pilotage a ensuite validé l'APD le 11 septembre 2006.

## Décision

---

Le Conseil de Communauté,  
Vu l'avis favorable du Bureau du 22 septembre 2006,  
Entendu l'exposé de Monsieur le Président, après en avoir délibéré,  
Décide :

### Article 1

De valider le projet L'Usine tel que défini à l'Avant Projet Détaillé

### Article 2

De porter le coût d'objectif à 3 415 872 € HT sous réserve que ces crédits soient inscrits au budget 2007 et suivants. Une demande complémentaire, à due concurrence, sera effectuée auprès des partenaires institutionnels (Etat, Région Midi-Pyrénées, Département de Haute-Garonne).

### Article 3

D'autoriser le Président à signer tous les actes nécessaires à cet effet.

#### Résultat du vote :

- Pour : 63
- Contre : 0
- Abstentions : 0
- Non participations au vote : 0

#### Reçu à la Préfecture de la Haute-Garonne le 20 octobre 2006

L'original de la délibération et les documents annexés qui ne font pas l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs peuvent être mis en consultation conformément aux dispositions de la loi 78.753 du 17 juillet 1978 relative à l'accès aux documents administratifs.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,  
Au registre sont les signatures,  
Pour extrait conforme,  
Le Président,

Philippe DOUSTE-BLAZY